



DECRET D/2023/ **0047** /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/97/022/AN du 19 juin 1997 adoptant et promulguant la Loi d'Orientation de l'Éducation Nationale ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'État ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords, internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/89/176/PRG/SGG du 27 septembre 1989 régissant les Emplois de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Statut spécifique de leurs titulaires ;
- Vu** le Décret D/2022/0023/PRG/SGG du 03 février 2022 portant attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu** les nécessités de Service ;



DECRETE

Article 1er : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Université de N'Zérékoré

Vice-recteur chargé de la recherche : Dr Demba Aissata SAMOURA, matricule **283630J**, Enseignant-chercheur dans ladite université, en remplacement de **Dr Baba MANSARE** appelé à faire valoir ses droits à la retraite ;

2. Institut Itinérant de Formation et de Prévention Intégrés contre la Drogue et autres conduites addictives (IIFPIDCA)

Directeur Général : Dr Thierno BAH, Matricule **331624M**, Médecin spécialiste en Santé Publique, précédemment Directeur Général par intérim dans ledit Institut ;

Directeur Général Adjoint chargé de la Formation : Dr Soumaila BAYO, matricule **223548G**, Enseignant-chercheur, précédemment Directeur Général Adjoint par intérim en remplacement de **Dr Ibrahima CAMARA** appelé à faire valoir ses droits à la retraite ;

Directeur Général Adjoint chargé de la Recherche : Dr Mory Mandiana DIAKITE, matricule **212780A**, Enseignant-chercheur à l'Institut de Formation à Distance (ISFAD), en remplacement de **Dr Soumaila BAYO**, appelé à d'autres fonctions ;

3. Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises en Guinée (ISCAE-G)

Directeur Général Adjoint : Dr Karamoko CAMARA, matricule **265071J**, Enseignant-chercheur à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, en remplacement de **Dr Ibrahima BALDE** appelé à d'autres fonctions ;

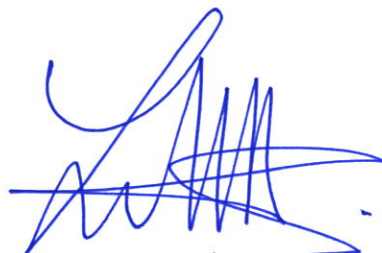
4. Institut Supérieur de Technologie de Mamou (IST)

Secrétaire Générale : Dr Bintou TRAORE, matricule **283801**, en remplacement de Madame **Joséphine MANSARE**, appelée à d'autres fonctions.



Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 JAN 2023



Colonel Mamadi DOUMBOUYA

